

Image not found or type unknown



Caution solidaire résilié après 3 ans mais propriétaire me poursuit

Par **nora93500_old**, le **24/12/2007** à **10:29**

Bonjour, rnJe me suis portée garante en 2003 après 3 ans j'ai envoyé un recommandé pour dire que je ne continuais plus. rnLa propriétaire me poursuit en justice car elle a des loyers et dégâts impayés elle me dit que je suis toujours garante car c'est un contrat à durée déterminée. rnAlors que sur mon document il est mentionné jusqu'à 2013 et davange donc indéterminé.rnJe suis assignée au tribunal en JanvierrnQue dois je faire?rnMerci pour votre aide